



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet SIPU MUIN DRYDOCKING	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-150229/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-150229	Date 2016-04-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-032-25686	
File No. - N° de dossier 032md.F7049-150229	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-04-15	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Moore(md div), Chris	Buyer Id - Id de l'acheteur 032md
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2893 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification No. 05

La modification à la demande de soumissions vise

- Pour inclure les questions et réponses dans la sollicitation:
- Modifier la sollicitation et de changer la date de clôture

Questions et réponses

Question #1:

Prenant en considération que les documents détaillés d'appel d'offre pour fin de soumission nous ont été donnés que lors de la réunion des soumissionnaires et de la quantité d'information à voir pour une analyse complète du projet, nous demandons une remise du dépôt de soumission pour le 15 avril 2016, ce qui correspond environ au délai de réception des documents entre la visite des soumissionnaires et l'émission original de l'appel d'offre.

Réponse #1:

Oui, Nous acceptons le changement de la date du depot de soumission pour le 15 avril 2016.

Supprimer:

Avril 15, 2016 @ 14:00 PM Heure avancée de l'est

Insérer:

Date de cloture:

Avril 15, 2016 @ 14:00 PM heure normale de l'Est

Question #2:

(Annexe A page 65 de 200 item 2.16.6) - Lors des projets qui demande des inspections de Transport Canada, les frais de TPSGC sont toujours facturé directement au propriétaire du navire par eux. TPSGC ne facture pas le contracteur, est-ce possible de modifier cette clause pour que le contracteur fasse la coordination des inspections avec Transport Canada et que les coûts soient assumé par le propriétaire?

Réponse #2:

Oui, Il est possible de modifier cette clause pour specifier que le proprietaire soit facturer directment par Transport Canada. Le contracteur a la resposabilite de coordiner les inspection avec Transport Canada selon la cedula etablit par le contracteur.

Supprimer:

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2.16.6 Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit assumer tous les coûts et les frais des inspections de la SMTC, de SC, d'EC ou de toute autre inspection requise par le devis.

Insérer:

2.16.6 Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit assumer tous les coordinations des inspections de la SMTC, de SC, d'EC ou de toute autre inspection requise par le devis.

Questions #3 :

(Annexe A page 71 de 200 item 2.28.5) -Confirmé que les essais non destructifs sur les nouvelles soudures feront seulement objet d'un contrôle par ressuage et non de ressuage **et** essai aux ultra-son tel que spécifié au devis.

Réponse #3 :

-Oui, les essais non destructifs pour toutes surface reparer incluent les nouvelles soudures feront seulement objet d'un contrôle par ressuage.

Question # 4:

(Annexe A page 114 de 200 item 6h.3.9) Avez-vous les spécifications de la mousse interne et externe des réservoirs de carburant pour fin d'évaluation de manutention, nettoyage et disposition?

Réponse # 4:

-En ce qui concerne la mousse extérieur, seul un lavage au savon et eau avec un essuyage est requis. Apres une vérification pour s'assurer qu'il n'y a plus de hydrocarbon sur la mousse, la mousse peut être disposaient selon les règles provincial. En ce qui concerne la mousse interne, nous allons le recevoir avec l'arriver des nouveaux sac de carburant (GSM). Le contracteur doit suivre la procédures suivante ;

1. La mousse interne doit être nettoyer par l'immersion dans un bain d'eau savonneuses tiède
2. Comprimer juste qu'a être sèche, répéter jusqu'à qu'il n'y ait plus d'hydrocarbon.
3. Lorsque le nettoyage est compléter et puis après l'inspection du AT, la mousse doit être mis a sécher. La veille mousse sera garder jusqu'à arriver de la nouvelle mousse.
4. Lorsque nous avons reçu la nouvelle mousse, l'ancienne mousse qui a été déjà nettoyer devra être disposées dans la poubelle en accordance des règles municipal, provincial et fédéral.

Question # 5:

(Annexe A page 127 de 200 item 8.1.1) Sur le plan de référence no WAP1-88-18-4001 arrangement général du la cabine fournis annexe 8.B, la référence no 15 mentionne le no de plan WAP1-88-18-4016 pour les détails d'isolation est-ce possible d'obtenir ce plan ou d'obtenir le type et épaisseur d'isolation requis?

Réponse # 5:

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- Le dessin sera fourni aussi tôt que possible. Entretemps, voici l'information pour l'entrepreneur.

“L'isolation de la cabine est purement pour garder la chaleur et ne fait pas parties de la protection structural de feu alors vous puissiez adapter autant ou aussi peu que vous pouvez physiquement et que vous voulez ” Dan Poutney, head of Technical Support GHW.(traduit Jean-Luc Arsenault)

Nous cherchons à remplir complètement entre les raidisseurs suivies d'une couche sur le dessus des raidisseurs de telle sorte qu'un maximum de 2 "est prévu. Un revêtement de type tissu doit être placé au-dessus de l'épaisseur finale

Question # 6 :

(Annexe A page 104 de 200 item 6c.3.20) Est-ce possible d'obtenir les quantités et types de liquides pour fin de soumission?

Réponse # 6:

- Avec le retrait des moteurs principaux, le liquide de refroidissement faudra être drainés par les moteurs et les radiateurs avec est estimé à 120l pour chaque moteur. Le produit chimique pour le traitement du liquide de refroidissement est Caterpillar ELC (Extended Life Coolant). Le liquide doit être échantillonné avant l'enlèvement, stocké dans un récipient propre et réutilisé comme agent de refroidissement pour le moteur pendant la période du contrat. L'entrepreneur doit veiller à ce que le liquide de refroidissement est maintenue dans la gamme telle que les recommandations du fabricant et e ajouter en conséquence. Lorsque vient le temps pour les moteurs à être réinstallé sur le navire, le liquide de refroidissement est drainés et éliminés conformément aux recommandations du fabricant. L'entrepreneur est de renouveler le liquide de refroidissement de chaque moteur après l'installation et avant les essais de moteurs. L'entrepreneur doit fournir aux AT avec les résultats de l'échantillon du remplissage du liquide de refroidissement final. L'huile moteur est 10W30 Mobil Delvac et les moteurs détiennent 78 l chacun. L'entrepreneur est également à citer la quantité de 8L liquide de refroidissement et l'huile moteur 8L pour maintenir les niveaux pendant la durée du contrat.

Question # 7 :

Est-ce que le navire peut être livré après le 10 mai?

Réponse # 7:

Oui, mais la date de livraison reste au 15 novembre, 2016.

Question # 8:

Est-ce qu'il va y avoir un soutien de la GCC pour l'enlèvement de la jupe et autres travaux spécifiques à l'aéroglossier?

Réponse # 8:

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Oui, le soutien sera accordé pour des services spécialisés. Par contre l'entrepreneur doit faire le travail et il l'ingénieur sur place fournira l'expertise en la matière.

Question # 9:

Question au sujet de l'exigence pour le remplacement de la trappe.

Réponse # 9:

La GCC n'exige plus les trappes à être remplacé. L'exigence a été modifiée pour ajouter de l'isolant et une couche d'acier inoxydable au couver ainsi que le remplacement des leviers actuels pour des leviers de clôture à verrou. – Modification aux spécifications à suivre –

Question # 10:

Comment faire l'essai de pression pour le réservoir souple de carburant?

Réponse # 10:

La GCC effectuera ce test.

Question # 11:

(6.a.3.11) – Quel type de test est attendu de l'entrepreneur?

Réponse # 11:

Analyse chimique (ou équivalent).

Question # 12:

Est-ce que les fenêtres peuvent être réutilisées de l'ancienne cabine?

Réponse # 12:

Non, puisque les anciennes fenêtres ne seront pas compatibles avec les nouveaux cadres.

Question # 13:

5 Mise en cale sèche

Item 5.5.1 livret de stabilité

Est-ce que Vous peut fournir un livret de stabilité existant pour l'état actuel du navire?

Réponse # 13:

Veillez noter que ceci est redige et attends encore la signature de TC.

Question # 14:

11a Système radar

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Un fournisseur nous informe que le compas satellite demandé dans le devis n'est plus disponible, il serait remplacé par : Hemisphere Vector VS300 quel sont vos recommandations

Réponse # 14:

La GC accepte le changement considérer pour le model Hemisphere Vector VS300.

Question # 15:

11b.3.7 digital audio

Est-ce que les plan d'orientation à l'item 11b.3.7 ont tous été fournis, nous ne trouvons que LM820-020-GA et LM820-340-BD?

Réponse # 15:

Les dessins seront fournis des que possible.

Question # 16:

Sperry Vision Master Chart Radar VMFT 250 Kit format,

19" Flat Panel Display; 1 Turning unit 4' Masthead 10Kw and DC supply.

Ce type n'existe pas en DC supply, est-ce qu'un convertisseur DC/AC est disponible à bord?

Réponse # 16:

Il est reconnu que ce modèle ne vient pas avec alimentation en courant continu. Il existe actuellement un onduleur a bord qui peut être utilisé. L'entrepreneur doit remplacer l'onduleur existants (UPS Marque apc, Model APC SMART UPS 1500)avec une nouvelle qui peut accueillir l'ajout du nouveau modèle de radar.

Question # 17:

10 remplacement de la vanne du circuit de carburant...

10.2 Vanne motorisée de ¾po Actuateur MAR8/9.6

Notre fournisseur nous indique que Alco ne fabrique plus d'actuateurs, est-ce possible d'avoir specification :

Explosion proff?

Temps de fonctionnement peut-il être de 10 secondes

Type de vanne?

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse # 17:

Explosion proof? Oui

Temps de fonctionnement peut-il être de 10 secondes? Temps de fonctionnement doit être plus rapide que 10 seconds

Type de vanne? Ball Type valve

Question # 18:

6d à 6d.5.1 : Pouvez-vous spécifier quel est revêtement « scellant » que nous devons enlever à cet item? (Type de produit et épaisseur moyenne présentement sur les surfaces).

Réponse # 18:

L'entrepreneur doit soumettre en utilisant Sika Flex 292 avec une épaisseur moyenne de ½".

Question # 19:

6a : Lors de la rencontre des soumissionnaires, vous sembliez dire que vous ne vouliez pas que l'on décape au jet abrasif et que nous n'avions pas à enlever tout le revêtement existant de peur que nous endommagions les plaques d'aluminium. Il est clairement indiqué au devis et à l'annexe 6a.A de décaper 100% des surfaces à l'aide de jet abrasif. Pouvez-vous conformer le type de préparation de surface désiré?

Réponse # 19:

La Garde côtière exige le décapage de 100% des surfaces à l'aide de jet abrasif. L'entrepreneur doit suivre les informations fournies dans la spécification. Le but de l'information fournie à la rencontre des soumissionnaires était pour s'assurer que l'entrepreneur était conscient de l'importance pour la détermination du type approprié de grenailage à utiliser pour le travail en raison de l'épaisseur de l'aluminium.

Question # 20:

Annexe A 7.3.19 et 7.3.20 page 120 de 200

Contradiction concernant la récupération ou remplacement des panneaux. Aussi si remplacement des panneaux, est-ce possible d'avoir les spécifications requises?

Réponse # 20:

La spécification A7.3.19 se réfère aux panneaux de plafond et de cloison qui doit être conservé après la description. En ce qui concerne la spécification A7.3.20, ceci se rapporte à l'isolation dans la cloison et le plafond qui doit être éliminé et renouvelé. Les informations de l'isolation est le même que dans la question n° 5

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question # 21:

Référence article 7 (fenêtres de la cabine de contrôle), annexe 7.A et 7.B et addendum 001-Q12:

1er: Je ne sais pas pourquoi cette question n ° 12 a été demandé dans l'additif 001, peut être qu'il était une «question ouverte» lors de la conférence des soumissionnaires sans avoir vu l'annexe qui se trouvait sur le CD et maintenant il fait un peu embrouiller. Parce que dans le 7.A annexe et 7.B, il est clairement écrit que nous réutilisons les vitres latérales et arrière existante sur la cabine modifiée. Nous avons seulement à fournir un (1) avant et pour (4) haut de nouvelles fenêtres. S'il vous plaît confirmer si vous voulez vraiment à la ferraille vieux vitres latérales et arrière et les renouveler selon addendum 001-Q12.

2ème: Pouvez-vous confirmer l'épaisseur du verre de la nouvelle fenêtre avant? Aussi, si vous décidez finalement de changer les vitres latérales et arrière s'il vous plaît spécifier l'épaisseur de verre de ces trop.

Réponse # 21:

Garde côtière ne veut pas abandonner le vieux vitres latérales ou arrière. Le chantier est de les réutiliser. L'épaisseur de la nouvelle fenêtre avant sera disponible dès que possible.

Question # 22:

Annexe H appendices 2

Dans le tableau des prix par items le point no 8 électronique et équipement de navigation les item 11-11.5.1 sont notés, il semble manquer les items 11a et 11b pour indiquer les couts?

Réponse # 22:

Voir annexe mise à jour ci-dessous

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Solicitation Amendment No. 05

Page 1 de 1 :

Supprimer:

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Insérer:

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Date de cloture:

Supprimer:

Mars 29, 2016 @ 14:00 PM Heure avancée de l'est

Insérer:

Date de cloture:

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Avril 15, 2016 @ 14:00 PM Heure avancée de l'est

ANNEXE A - Spécification technique

Supprimer:

2.16.6 Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit assumer tous les coûts et les frais des inspections de la SMTC, de SC, d'EC ou de toute autre inspection requise par le devis.

Insérer:

2.16.6 Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit assumer tous les coordinations des inspections de la SMTC, de SC, d'EC ou de toute autre inspection requise par le devis.

Supprimer:

6e Panneaux d'écouille du compartiment moteur – (dans son intégralité)

Insérer:

6e Installation d'isolant dans les panneaux d'écouille du compartiment moteur

6e.1 Description

6e.1.1 Les panneaux d'écouille existants du compartiment moteur et du compartiment du radiateur nécessitent installation de nouveau MFE isolation. Les matériaux utilisés doivent être résistant au feu.

6e.2 Références

Titre/Title	N° du dessin/Drg. No.	Emplacement/Location
Écouille du moteur de sustentation n° 39	WAP1-88-H-4049-50	Annexe 6e.A
Écouille du compartiment du moteur de propulsion n° 21	WAP1-88-H-4051-2	Annexe 6e.B

Panneau d'accès au compartiment de radiateur n° 39	WAP1-88-H-4055	Annexe 6e.C
Devis de revêtements		Annexe 6a.A

6e.3 Description technique

- 6e.3.1** Tout l'équipement retiré aux termes du présent devis demeure la propriété de la GCC, à moins d'avis contraire.
- 6e.3.2** L'entrepreneur doit débrancher et retirer les six (6) panneaux d'écouille du compartiment moteur et les deux (2) panneaux d'écouille du compartiment de radiateur du moteur de sustentation du VCA.
- 6e.3.3** L'entrepreneur doit retirer et inspecter visuellement tout le matériel des panneaux d'écouille retirés. Tout le matériel défectueux doit être identifié, consigné sur une liste qui doit être présentée à l'AT aux fins de remplacement.
- 6e.3.4** Les panneaux d'écouilles existantes doivent être prepped, peindre et avoir l'application d'un isolant. La peinture est d'être détaillée tel que indiquer les devis de peinture identifiée à l'annexe 6a.A.
- 6e.3.5** L'isolation doit être du type « Fire Master » aluminium foil face couvertures hydrofuges épinglés / ancrés à la surface intérieure avec des joints et des bords scellés avec un adhésif résistant à la chaleur. La nouvelle isolation doit être recouverte d'un revêtement en acier inoxydable fixé en place.
- 6e.3.6** L'entrepreneur doit fournir et installer des nouveaux matériaux d'étanchéité et de l'adhésif à tous les canaux d'étanchéité de couvercle de trappe conformément aux annexes 6e.X, 6e.B et 6e.C.
- 6e.3.7** Tous les matériaux existant jugé approprié pour la réutilisation et tout nouveau matériel de remplacement GSM doit être installé sur les nouveaux panneaux respectifs.
- 6e.3.8** L'entrepreneur doit remplacer les loquets de panneaux existants avec des boulons de porte en acier inoxydable verrou coulissant de verrouillage.
- 6e.3.9** L'entrepreneur doit installer les nouveaux panneaux d'étanchéité sur leurs compartiments respectifs. Tous les couvercles doivent être équipés en place et tout le matériel de couvercle de panneaux doivent être ajusté pour fournir un joint étanche à l'eau dans la position de panneaux fermée pour l'ensemble du périmètre de chaque compartiment.
- 6e.3.10** L'entrepreneur doit veiller à ce que les ressorts à gaz existants sont capables d'ouvrir et de fermer les écouilles avec le poids supplémentaire du matériau d'isolation.
- 6e.3.11** L'entrepreneur doit installer tous les ressorts à gaz à leurs trappes respectives conformément à 6e.A et 6e.B des spécifications du fabricant fournissant ainsi lisse, contrôlé, ouverture et la fermeture de tous les panneaux d'écouille.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6e.4 Preuve de performance

- 6e.4.1** Toutes les panneaux écoutilles ont été recouverts et isolées comme spécifié. Tout isolant et gaine en acier inoxydable est bloqué et ne pas interférer avec le fonctionnement et l'étanchéité de les panneaux.
- 6e.4.2** Les boulons de porte en acier inoxydable verrou coulissant de verrouillage sont installés.
- 6e.4.3** Les joints d'étanchéité est complètes pour l'ensemble du périmètre de chaque écoutilles
- 6e.4.4** L'entrepreneur doit donner à l'agent de projet l'occasion d'assister à un essai complet de la fonctionnalité des nouveaux panneaux d'écouille installés.

6e.5 Produits livrables

- 6e.5.1** L'entrepreneur doit transmettre des rapports de tests et essais à l'AT conformément à la section de la documentation des Remarques générales.
- 6e.5.2** L'entrepreneur doit effectuer un test de craie pour prouver le contact des joints est correct. En plus, l'entrepreneur doit faire un test de pulvérisation pour prouver les panneaux d'écouilles sont étanches. Le AT doit avoir la possibilité d'assister à tous les tests.
- 6e.5.3** Preuve que les matériaux utilise ne contiennent pas l'amiante.

Supprimer:

(Section I – Soumission technique/attestations - Procédures à suivre pour remplir l'appendice 2 de l'annexe H : Numéro 4.)

Les soumissionnaires entrent leurs soumissions dans l'ordre dans la FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CUMULÉS, en respectant l'ordre de la liste, et continuent à entrer les prix et les prix cumulés pour chaque élément. Les soumissionnaires entrent les prix et les prix cumulatifs des éléments du devis afin que leur soumission se rapproche de 3 545 000 \$ (sans dépasser ce montant) tout en étant égale ou supérieure à 3 100 000 \$. Si la soumission contient un prix ferme pour tous les 13 éléments avec un nombre de points maximum de 380, un prix ferme inférieur à 3 100 000 \$ sera accepté. La procédure de soumission pourrait entraîner une liste d'éléments pour lesquels un prix a été proposé qui est plus courte que la liste d'éléments figurant dans l'appendice. Dès que les soumissionnaires auront indiqué leur prix dans un ordre séquentiel, ils auront atteint la totalité des éléments pour lesquels ils souhaitent proposer un prix, et leur soumission sera comprise dans la fourchette financière permise, comme il est indiqué au point 4 ci-dessus, et ils devront cesser d'inscrire des prix dans l'appendice 2. L'espace réservé pour l'élément le moins prioritaire pourrait donc être laissé en blanc. Dans ce cas-là seulement, le reste des cases vides ne sera pas considéré comme « 0,00 \$ »; il s'agira plutôt des travaux qui ne seront pas inclus dans le contrat subséquent.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Insérer:

(Section I – Soumission technique/attestations - Procédures à suivre pour remplir l'appendice 2 de l'annexe H : Numéro 4.)

Les soumissionnaires entrent leurs soumissions dans l'ordre dans la FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CUMULÉS, en respectant l'ordre de la liste, et continuent à entrer les prix et les prix cumulés pour chaque élément. Les soumissionnaires entrent les prix et les prix cumulatifs des éléments du devis afin que leur soumission se rapproche de 3 545 000 \$ (sans dépasser ce montant) tout en étant égale ou supérieure à 3 100 000 \$. Si la soumission contient un prix ferme pour tous les 12 éléments avec un nombre de points maximum de 390, un prix ferme inférieur à 3 100 000 \$ sera accepté. La procédure de soumission pourrait entraîner une liste d'éléments pour lesquels un prix a été proposé qui est plus courte que la liste d'éléments figurant dans l'appendice. Dès que les soumissionnaires auront indiqué leur prix dans un ordre séquentiel, ils auront atteint la totalité des éléments pour lesquels ils souhaitent proposer un prix, et leur soumission sera comprise dans la fourchette financière permise, comme il est indiqué au point 4 ci-dessus, et ils devront cesser d'inscrire des prix dans l'appendice 2. L'espace réservé pour l'élément le moins prioritaire pourrait donc être laissé en blanc. Dans ce cas-là seulement, le reste des cases vides ne sera pas considéré comme « 0,00 \$ »; il s'agira plutôt des travaux qui ne seront pas inclus dans le contrat subséquent.

Supprimer:

(H1 A) Travaux prévus)

Pour les travaux prévus à la clause 1.2 (a) de la partie 1, précisés à l'annexe A et détaillés à l'appendice 2 de la présente annexe – Fiches de renseignements concernant l'établissement des prix cumulés, pour un PRIX FERME de :

- 3,1 millions de dollars et plus, sans dépasser 3,545,000 millions de dollars;
- moins de 3,1 millions de dollars, seulement si tous les 13 éléments font l'objet d'un prix avec les 380 points.

Insérer:

(H1 A) Travaux prévus)

Pour les travaux prévus à la clause 1.2 (a) de la partie 1, précisés à l'annexe A et détaillés à l'appendice 2 de la présente annexe – Fiches de renseignements concernant l'établissement des prix cumulés, pour un PRIX FERME de :

- 3,1 millions de dollars et plus, sans dépasser 3,545,000 millions de dollars;
- moins de 3,1 millions de dollars, seulement si tous les

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

12 éléments font l'objet d'un prix avec les 390 points.

Supprimer: ANNEXE H – APPENDICE 1 et 2

Dans son entier

Insérer:

**ANNEXE H – APPENDICE 1
FICHES DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX
(à inclure à l'annexe B du contrat subséquent)**

NOM DE L'ENTREPRISE :

Élément	N° spéc.	Description	Prix ferme total	Prix cumulé	Points par tâche	Points cumulés
1	2.4 - 2.75	Intro/divers/comp. mécaniques	\$	\$	10	10
	2.14	Inspection du site avant et après les travaux	\$	\$	10	20
	2.15	Protection incendie	\$	\$	10	30
	2.16	Inspections réglementaires et/ou évaluations des catégories	\$	\$	10	40
	2.17	Résultats des tests et jeu de documents techniques	\$	\$	10	50
	2.20	Espace de rangement	\$	\$	10	60
	2.22	Inspections de l'entrepreneur et protection de l'équipement et du chantier	\$	\$	10	70
	2.26	Matériaux contenant de l'amiante	\$	\$	10	80
	2.30- 2.37	Documentation/recueil de données/inspection des essais	\$	\$	10	90
	2.38- 2.39	Documentation – dessins	\$	\$	10	100

Solicitation No. - N° de l'invitation
 F7049-150229/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
 File No. - N° du dossier
 032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
 032md
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	2.41- 2.43	Documentation – manuels	\$	\$	10	110
	2.44	Étiquetage – plaques signalétiques	\$	\$	10	120
	2.45	Étiquetage des câbles	\$	\$	10	130
	2.46	Calendrier de production	\$	\$	10	140
2	4.2- 4.5	Accostage et amarrage / services	\$	\$	10	150
	4.6- 4.7	Services de bureau/stationnement	\$	\$	10	160
	5 – 5.5.1	Mise en cale sèche et renflouement	\$	\$	10	170
3	6 – 6.5.4	Coquille et structure	\$	\$	10	180
	6a- 6a1.5. 1	Revêtement extérieur de la coque	\$	\$	10	190
	6b – 6b.5.1	Nettoyage de l'intérieur de la coque	\$	\$	10	200
	6c- 6c.5.2	Retrait et réinstallation du moteur	\$	\$	10	210
	6d- 6d.51	Zones étanches à l'eau	\$	\$	10	220
	6e- 6e.5.1	Panneaux d'écouille du compartiment moteur	\$	\$	10	230
	6f- 6f.5.1	Remplacement des plinthes	\$	\$	10	240
	6g – 6g.5.1	Escaliers du compartiment de la prise d'air du ventilateur	\$	\$	10	250
	6h – 6h.5.1	Réservoir Carburant	\$	\$	10	260
4	7 – 7.5.2	Fenêtres du poste d'équipage	\$	\$	10	270

Solicitation No. - N° de l'invitation
 F7049-150229/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
 File No. - N° du dossier
 032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
 032md
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	7a- 7a.5.3	Installation du mât du treuil	\$	\$	10	280
	7b- 7b.5.1	Remplacement de l'essuie-vitre	\$	\$	10	290
5	8 – 8.5.1	Remplacement de l'isolant de la cabine principale	\$	\$	10	300
6	9 – 9.5.7	Modification du système de réglages du moteur	\$	\$	10	310
7	10 – 10.5.3	Remplacement de la valve du circuit d'alimentation et révision des pompes à carburant	\$	\$	10	320
8	11 – 11.5.1	Câblage électronique et de l'équipement de navigation	\$	\$	10	330
	11.a	Installation de system de radar	\$	\$	10	340
	11.b.	Digital Audio Control System Installation.	\$	\$	10	350
9	12 – 12.5.3	Installation du système de transmission de propulsion	\$	\$	10	360
10	13 – 13.5.1	Entretien courant de la transmission du ventilateur de sustentation	\$	\$	10	370
11	14 – 14.5.3	Drains du pont de coffre	\$	\$	10	380
12	15 – 15.5.1	Entretien des points d'amarrage du pont de coffre	\$	\$	10	390

ANNEXE H – APPENDICE 2
FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CUMULÉS AUX FINS D'ÉVALUATION

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES :

(1) Les soumissionnaires entrent leurs soumissions dans l'ordre dans la FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CUMULÉS, en respectant l'ordre de la liste, et continuent à entrer les prix et les prix cumulés pour chaque élément. Les soumissionnaires entrent les prix et les prix cumulés pour chaque élément afin que leur soumission se rapproche de 3 545 000 \$ (sans dépasser ce

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-150229/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
032md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

montant), tout en étant supérieure à 3 100 000 \$. Si la soumission contient un prix ferme pour tous les 12 éléments avec un nombre de points maximum de 390, un prix ferme inférieur à 3 100 000 \$ sera accepté.

(2) Si un prix ou un prix cumulé manque, la soumission sera considérée comme irrecevable.

(3) On rappelle aux soumissionnaires que les prix cumulés ne peuvent à aucun moment dépasser le budget prévu de 3 545 000 \$. Les soumissionnaires doivent cesser de renseigner les prix et les prix cumulés dans l'appendice 2 lorsque leur soumission se rapproche du budget prévu (sans le dépasser). Si le prix cumulé dépasse 3 545 000 \$, la soumission sera considérée comme irrecevable.

(4) Le soumissionnaire peut arrêter de faire une offre pour chaque élément lorsqu'un prix cumulé de 3 100 000 \$ est atteint. Si le prix cumulé minimum ne dépasse pas 3 100 000 \$, la soumission sera considérée comme irrecevable.

(5) 10 points seront assignés à chaque élément pour lequel le soumissionnaire a fait une offre. On rappelle aux soumissionnaires de ne pas entrer des montants anormalement faibles sur des éléments qu'ils ne souhaitent pas réaliser durant le réaménagement pour gagner plus de points cumulés. Le processus d'acceptation 1205 déduira deux fois le montant nécessaire à la réalisation de l'élément qui figure dans le contrat (et non pas deux fois la valeur de la soumission).

(6) Lorsque le soumissionnaire arrête de faire des offres, le prix cumulé (ne dépassant pas 3 545 000 \$ doit être indiqué dans l'annexe H1 – Prix aux fins d'évaluation, Élément A Travaux prévus.

(7) Lorsque le soumissionnaire arrête de faire des offres, les points cumulés associés aux éléments remplis au moment où le soumissionnaire s'arrête doivent être indiqués dans l'annexe H1 – Prix aux fins d'évaluation, Élément E POINTS CUMULÉS.

(8) Les éléments pour lesquels le soumissionnaire n'a fait aucune offre ne figureront pas dans le contrat comme des nouveaux travaux ou des travaux imprévus.

NOM DE L'ENTREPRISE :

Élément	N° spéc.	Description	Prix ferme total	Prix cumulé	Points par tâche	Points cumulés
1	2.4 - 2.75	Intro/divers/comp. mécaniques	\$	\$	10	10
	2.14	Inspection du site avant et après les travaux	\$	\$	10	20
	2.15	Protection incendie	\$	\$	10	30
	2.16	Inspections réglementaires et/ou évaluations des catégories	\$	\$	10	40

Solicitation No. - N° de l'invitation
 F7049-150229/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
 File No. - N° du dossier
 032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
 032md
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	2.17	Résultats des tests et jeu de documents techniques	\$	\$	10	50
	2.20	Espace de rangement	\$	\$	10	60
	2.22	Inspections de l'entrepreneur et protection de l'équipement et du chantier	\$	\$	10	70
	2.26	Matériaux contenant de l'amiante	\$	\$	10	80
	2.30-2.37	Documentation/recueil de données/inspection des essais	\$	\$	10	90
	2.38-2.39	Documentation – dessins	\$	\$	10	100
	2.41-2.43	Documentation – manuels	\$	\$	10	110
	2.44	Étiquetage – plaques signalétiques	\$	\$	10	120
	2.45	Étiquetage des câbles	\$	\$	10	130
	2.46	Calendrier de production	\$	\$	10	140
2	4.2-4.5	Accostage et amarrage / services	\$	\$	10	150
	4.6-4.7	Services de bureau/stationnement	\$	\$	10	160
	5 – 5.5.1	Mise en cale sèche et renflouement	\$	\$	10	170
3	6 – 6.5.4	Coquille et structure	\$	\$	10	180
	6a-6a1.5.1	Revêtement extérieur de la coque	\$	\$	10	190
	6b – 6b.5.1	Nettoyage de l'intérieur de la coque	\$	\$	10	200
	6c-6c.5.2	Retrait et réinstallation du moteur	\$	\$	10	210

Solicitation No. - N° de l'invitation
 F7049-150229/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
 File No. - N° du dossier
 032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
 032md
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	6d- 6d.5.1	Zones étanches à l'eau	\$	\$	10	220
	6e- 6e.5.1	Panneaux d'écouille du compartiment moteur	\$	\$	10	230
	6f- 6f.5.1	Remplacement des plinthes	\$	\$	10	240
	6g – 6g.5.1	Escaliers du compartiment de la prise d'air du ventilateur	\$	\$	10	250
	6h – 6h.5.1	Réservoir Carburant	\$	\$	10	260
4	7 – 7.5.2	Fenêtres du poste d'équipage	\$	\$	10	270
	7a- 7a.5.3	Installation du mât du treuil	\$	\$	10	280
	7b- 7b.5.1	Remplacement de l'essuie-vitre	\$	\$	10	290
5	8 – 8.5.1	Remplacement de l'isolant de la cabine principale	\$	\$	10	300
6	9 – 9.5.7	Modification du système de réglages du moteur	\$	\$	10	310
7	10 – 10.5.3	Remplacement de la valve du circuit d'alimentation et révision des pompes à carburant	\$	\$	10	320
8	11 – 11.5.1	Câblage électronique et de l'équipement de navigation	\$	\$	10	330
	11.a	Installation de system de radar	\$	\$	10	340
	11.b.	Digital Audio Control System Installation.	\$	\$	10	350
9	12 – 12.5.3	Installation du système de transmission de propulsion	\$	\$	10	360
10	13 – 13.5.1	Entretien courant de la transmission du ventilateur de sustentation	\$	\$	10	370

Solicitation No. - N° de l'invitation
 F7049-150229/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 F7049-150229

Amd. No. - N° de la modif.
 File No. - N° du dossier
 032md/ F7049-150229

Buyer ID - Id de l'acheteur
 032md
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

11	14 – 14.5.3	Drains du pont de coffre	\$	\$	10	380
12	15 – 15.5.1	Entretien des points d'amarrage du pont de coffre	\$	\$	10	390

Supprimer:

Dans son entier

Société	Ville/province	Navire transféré sans équipage
Caraquet Marine Industry Ltd.	Caraquet (N.-B.)	9 626 \$
Industries Océan inc.	Saint-Bernard-Sur-Mer (Qc)	2 369 \$
Chantier Forillon	Gaspé (Qc)	14 689 \$
Chantier Matane	Matane (Qc)	4 448 \$
Clarenville Drydock Ltd	Clarenville (T.-N.-L.)	18 464 \$
Chantier Davie Canada inc.	Lévis (Québec)	1 404 \$
Heddle Marine Service Inc.	Hamilton (Ont.)	7 181 \$
Hike Metal Products Ltd	Wheatley (Ont.)	11 990 \$
MetalCraft Marine Inc.	Kingston (Ont.)	15 703 \$
Verreault Navigation inc.	Les Méchins (Qc)	7 968 \$

Insérer:

Société	Ville/province	Navire transféré sans équipage
Caraquet Marine Industry Ltd.	Caraquet (N.-B.)	9 626 \$
Industries Océan inc.	Saint-Bernard-Sur-Mer (Qc)	2 369 \$
Industries Océan inc.	Réparations Navales et Océans Inc, à l'installation d'amarrage: Port of Québec	1 404\$
Chantier Forillon	Gaspé (Qc)	14 689 \$
Chantier Matane	Matane (Qc)	4 448 \$
Clarenville Drydock Ltd	Clarenville (T.-N.-L.)	18 464 \$
Chantier Davie Canada inc.	Lévis (Québec)	1 404 \$
Heddle Marine Service Inc.	Hamilton (Ont.)	7 181 \$
Hike Metal Products Ltd	Wheatley (Ont.)	11 990 \$
MetalCraft Marine Inc.	Kingston (Ont.)	15 703 \$
Verreault Navigation inc.	Les Méchins (Qc)	7 968 \$